



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 5 mai 2014, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, est présent.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 32.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2014 tel que déposé.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 5 mai 2014
3. Adoption du procès verbal de la séance régulière du 8 avril 2014
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport des activités du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration/ Sécurité publique
  - 7.2 Travaux publics et Environnement
  - 7.3 Urbanisme et Développement
  - 7.4 Loisir, sport et culture
  - 7.5 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Retenue au décompte progressif no. 4, réfection de conduite d'eau, route 214
  - 8.3 Retrait du regroupement d'achats SEL - UMQ
  - 8.4 Achat de sel de déglacage 2014-2015
  - 8.5 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le 436, Chemin Crossbury
  - 8.6 Personne désignée relativement à la gestion des obstructions en matière de cours d'eau
  - 8.7 Journées de la culture 2014
9. Législation
10. 2<sup>ième</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

2014-05-052



No de résolution  
ou annotation

11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 2 juin 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

2014-05-053

**3. Adoption des procès-verbaux**

**3.1 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 8 avril 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR la conseillère Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance régulière du 8 avril 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des citoyens se sont présentés devant le conseil avec quelques questions concernant les surplus pour l'eau aux prévisions budgétaire 2013, de l'affichage et des avis relativement aux excréments de chiens dans les parcs.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposé en comité plénier du Conseil.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le

2014-05-054



No de résolution  
ou annotation

paiement des factures correspondantes totalisant une somme de  
**68 450.94 \$**

QUE le rapport soit classé sous le numéro 04-2014 et considéré comme  
faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

**8.2 Retenue au décompte progressif no. 4, réfection de conduite  
d'eau, route 214**

2014-05-055

ATTENDU QUE la portion de la retenue de 5% remboursable par le  
Ministère des Transports du décompte no. 4 s'élève à 7 114.45 \$ pour  
Construction DJL et 740.51 \$ pour Les Services exp inc., incluant la TPS  
et la TVQ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de recommander la demande de paiement auprès du  
Ministère des Transports d'un montant de 7 854.96 \$ pour le  
remboursement de la portion applicable à l'entente numéro 101038 Bury.

**ADOPTÉ**

**8.3 Retrait du regroupement d'achats SEL - UMQ**

2014-05-056

ATTENDU QUE la municipalité s'était engagée dans une résolution  
adoptée le 2 avril 2013 sous le numéro 2013-04-042 à participer pendant  
cinq (5) ans au regroupement d'achats pour le chlorure de sodium (sel de  
déglacage de chaussée) ;

ATTENDU QUE le nouvel appel d'offre sera publié au début de mai et que  
la municipalité de Bury n'a pas l'intention de joindre le regroupement pour  
des raisons de mauvaise qualité du matériel livré en 2013;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU que la municipalité de Bury avise l'UMQ qu'elle retire à  
l'UMQ la responsabilité de procéder en son nom à un appel d'offre public  
pour son approvisionnement en sel de déglacage.

**ADOPTÉ**

**8.4 Achat de sel de déglacage 2014-2015**

2014-05-057

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de chlorure de sodium auprès de la  
compagnie Sel Warwick et d'accepter la soumission obtenue au montant  
de 99.59 \$ la tonne métrique plus taxes.

**ADOPTÉ**

**8.5 Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le 436, Chemin  
Crossbury**

2014-05-058

ATTENDU QUE le propriétaire du 436, Chemin Crossbury désire  
construire un lac afin d'alimenter sa résidence en électricité par la  
géothermie;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE la construction de ce lac n'implique aucune perte de terre en culture ;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ requiert l'appui du Conseil municipal;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme aux règlements d'urbanisme en vigueur dans la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'appuyer la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ présentée par le propriétaire du 436, Chemin Crossbury.

**ADOPTÉ**

#### **8.6 Personne désignée relativement à l'entente sur les cours d'eau**

ATTENDU Qu'une entente relativement aux cours d'eau a été signée avec la MRC et qu'il y a lieu de nommer des employés de la municipalité comme personnes responsables de l'entente;

ATTENDU QUE l'entente permet à la municipalité de prendre des décisions et de minimiser les coûts en lui confiant la gestion des travaux prévus par la loi en matière de cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU DE nommer Karen Blouin et Stacy Strapps comme personnes désignées relativement à la gestion des obstructions en matière de cours d'eau.

D'informer la MRC du choix d'employés responsables de l'entente.

**ADOPTÉ**

#### **8.7 Journées de la culture 2014**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Bury et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

2014-05-059

2014-05-060



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

**ADOPTÉ**

**9. Législation**  
Sans objet

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Quelques citoyens se sont présentés devant le conseil avec quelques questions concernant le nombre d'employés des travaux publics pour un bris d'aqueduc.

**11. Varia et affaires nouvelles**  
Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h19.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 2 juin 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-05-054, 2014-05-057.

Signé ce 6 mai 2014,

Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, Maire

2014-05-061

